

Bataille de Metz, Gravelotte (1871) - L'affaire de Strasbourg (1836) - Histoire contemporaine n°41 et 91.

Numéro d'inventaire : 1979.18200.6

Auteur(s) : Gustave Ducoudray

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Hachette et Cie (Paris)

Imprimeur : Gauthier-Villars, Paris

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Description : Gravure n&b sur papier fin rose.

Mesures : hauteur : 455 mm ; largeur : 360 mm

Notes : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure (signature illisible) représentant une bataille de 1871 ("d'après une gravure de l'Illustration"). Verso: texte de G. Ducoudray sur la bataille de Metz (14-18 août) (Histoire contemporaine n°91). B/ Recto, une gravure non signée représentant le prince Louis-Napoléon Bonaparte acclamé par des soldats à Strasbourg (1836). Verso: texte de G. Ducoudray sur l'affaire de Strasbourg et le ministère Molé (Histoire contemporaine n°41).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Mention d'illustration
ill.

XI. — BATAILLES DE METZ (11-16-18 août), GRAVELOTTE

Quatre masses énormes, formant un chiffre de plus de deux cent mille hommes, envahissent la France. Le prince royal de Prusse avec la troisième armée poursuivait le maréchal de Mac-Mahon qui se retirait sur Châlons. Une armée (la quatrième), commandée par le prince royal de Saxe, appuyait son mouvement. Les deux premières commandées, l'une par le vieux Steinmetz, l'autre par le prince Frédéric-Charles, neveu du roi Guillaume, et le plus habile lieutenant du général de Moltke, marchaient contre notre armée de Metz dont l'empereur se vit obligé de donner le commandement au maréchal Bazaine sur lequel l'opinion comptait beaucoup. Le maréchal Canrobert, quoique plus ancien, se mit sous ses ordres et déclara qu'il savait obéir.

L'état-major français, voyant que les Prussiens se préparaient à tourner Metz au sud, décida la retraite sur Châlons. La retraite sur Verdun et sur Châlons étant décidée le 13 août, il fallut se mettre en route le lendemain. Le mouvement commença bien le 14, mais les Prussiens profitèrent du passage de la Moselle par notre armée pour attaquer les troupes qui se trouvaient encore sur la rive droite, et retarder notre marche. Bazaine accepta le combat qui eut lieu pour lui que de retarder, mais inutilement, à Borny, des pertes sévères à l'ennemi.

La bataille de Borny, qui dura quatre heures, ralentit notre mouvement, et il resta encore à Bazaine une résolution énergique à prendre : ou recommencer le 15 le combat de Borny et ébranler la partie de l'armée prussienne restée sur la rive droite de la Moselle et tromper l'ennemi qui se hâtait de nous harceler la route de Verdun, ou bien le devancer rapidement sur cette route. L'occupation de Metz continua lentement, peu à peu ; dès le 16 au matin, l'empereur ne put s'échapper qu'avec une forte escorte. Le 16 il fallut livrer de sanglants et glorieux combats autour de Gravelotte, de Rezonville, de Saint-Maréchal, de Mars-la-Tour, de Fossilly. Les deux armées prussiennes qui appuyait la 4^e armée (prince de Saxe) dessinaient un immense mouvement tournant, passaient la Moselle à Pont-à-Mousson et arrêtaient nos colonnes, leur marche. L'armée française, forte de 130 000 hommes, eut à soutenir l'effort de six corps prussiens évalués à 180 000 hommes, mais qui n'arrivèrent que successivement. C'est cette habile combinaison des marches qui assura l'avantage aux Prussiens ; à la fin de chaque journée ils arrivaient toujours à mettre en ligne des forces tellement supérieures que nos troupes, épu-

sées par une journée de combat et ne pouvant être renforcées, devaient céder. Elles ne colèrent point toutefois le 16 août et continuèrent sur leurs positions.

Le 17, Bazaine se contenta de faire prendre de nouvelles positions de combat ; il parut décidé à dénoncer la protection de Metz. Il pensait probablement que la nouvelle armée qu'on crut à Châlons viendrait le délivrer et qu'il aurait eu le temps de n'avoir point été battu. Le 18, dès que les Prussiens comprirent que les Français ne marquaient point sur Verdun, ils commencèrent une attaque formidable pour achever de les envelopper et les rejeter complètement dans Metz. Les trois armées allemandes réunies assaillirent les Français retranchés dans d'excellentes positions. Ce fut pour nous la bataille de Saint-Privat, et pour les Allemands la bataille de Gravelotte. En s'élançant à l'assaut des postes presque inaccessibles de Gravelotte, ils firent des pertes épouvantables. Toute la journée les Français soutinrent avec avantage une lutte inégale, mais le soir les Prussiens qui dominaient de plus en plus leur cercle, portèrent des forces énormes à Saint-Privat-la-Montagne et contre les lignes d'Amantillères, notre point faible. Le sixième corps, commandé par Canrobert, et qui comptait à peine 18 000 hommes, lutta, ainsi que le 4^e corps (Ladmirault), avec une indomptable énergie, mais à la nuit, n'étant pas appuyé, il fut rompu.

Les autres corps, qui avaient combé sur le champ de bataille, dirent le lendemain se replier sur le canon des forts de Metz. Le roi de Prusse dit, en parlant de cette lutte de 18 : « Nos troupes firent des prodiges de valeur contre un ennemi, brave également, qui disputait chaque pas et prenait souvent l'offensive. » Les Prussiens ont évalué leurs pertes pour les trois journées à 25 000 hommes. Les Français perdirent 25 000 hommes. Le correspondant de Times écrivait : « Nous n'hésitons pas à croire qu'à Gravelotte, les assaillants souffrirent dans la proportion de trois contre un, en comparaison des défenseurs. Ces chiffres sont pour attester l'énergie de la résistance française. »

Les Allemands avaient atteint leur but stratégique ; l'armée française était repoussée sous Metz, et ils ne devaient pas une minute pour l'inventer par des lignes de circonvallation, qui devaient la leur livrer, ainsi que la ville, vaincue par la famine.

G. DECOURAY.

Paris. — Im. Gauthier-Villars.



BATAILLE DE METZ. — GRAVELOTTE (après une gravure de l'illustration). — H. ET C^o, PARIS.

XII. — L'AFFAIRE DE STRASBOURG. — MINISTÈRE MOLÉ

L'union du 11 octobre 1832 ne put se maintenir au delà de l'année 1833. Chaque fraction de la majorité dévouée à Louis-Philippe reprend alors sa liberté, chaque individualité tend à conquérir le premier rang. M. Thiers (21 février 1833) réussit tout d'abord à constituer un ministère progressif ; il voulait intervenir en Espagne où se débattait la question du gouvernement constitutionnel, de la monarchie libérale. Le roi s'y opposa et le comte Molé forma un nouveau cabinet qui dura peu (6 septembre 1836 — 5 avril 1837).

La révolution de 1830 avait été à la fois une réaction contre la monarchie absolue et contre les limitations de 1815. Le gouvernement de Louis-Philippe avait remplacé au sommet de la colonne de la place Vendôme la statue de Napoléon I^{er}. Au mois de juillet 1836, sous le ministère de M. Thiers, Louis-Philippe avait inauguré l'ère de triomphe de l'École qui rappelait les vingt années de guerre soutenues par la France contre l'Europe.

Le prince Louis-Napoléon, dernier fils survivant du roi Louis de Hollande et de la reine Hortense, devenu, par la mort du duc de Reichstadt, l'héritier de Napoléon I^{er}, pensa que ce réveil des souvenirs de l'Empire pouvait favoriser le rétablissement de l'Empire lui-même. Le 28 octobre, il pénétra dans la ville de Strasbourg où il avait pratiqué des intelligences, réunit pendant la nuit tous ceux qui étaient instruits du complot et assigna à chacun son rôle. Le matin à six heures, le colonel Vaudrey qui commandait un régiment d'artillerie campé au quartier d'Austerlitz, rassembla ses hommes dans la cour et les forma en carré. Presque aussitôt arriva le prince Louis en uniforme d'officier supérieur. Le colonel Vaudrey le présente aux soldats, annonce qu'une grande révolte a commencé, et les soldats répondent par des acclamations. Le prince parle à son tour, et montre aux soldats un aigle, les invitant à reprendre cet étendard d'Austerlitz et de Wagram. Le préfet, le général Vaurol se trouvent arrêtés avant d'avoir pu se rendre de la première surprise et le prince se met en marche à la tête du 4^e d'artillerie vers la caserne Finkhaat pour gagner le 60^e régiment d'infanterie. Mais les hommes n'étaient pas réunis, comme il l'avait espéré. Une scène confuse se présente : une partie des soldats s'enfuit avec le 4^e d'artillerie, mais une autre partie, dirigée surtout par quelques officiers étrangers au complot et dévoués au gouvernement : ils maintiennent les soldats dans leur devoir et hènent le prince

Louis se trouve entouré, captif. Le colonel Vaudrey, voyant la tentative manquée, ne voulait point engager de combat ; il usa de son autorité pour faire rentrer le 6^e d'artillerie à la caserne et se contenta de proposer pour le point de départ de son retour au prince et des officiers qui l'accompagnaient.

Embarrassé, le gouvernement de Louis-Philippe ne voulait point mettre le prince en jugement et le fit embarquer pour les États-Unis. Alors la Cour d'assises de Colmar acquitta tous ceux qui avaient aidé le prince dans son entreprise, même les militaires. Cet acquiescement détermina le ministère à présenter la fameuse loi de dissolution qui séparait les poursuites dans les procès où seraient à la fois impliqués des militaires et des personnes civiles, c'est-à-dire renvoyait les militaires devant les conseils de guerre dont la sévérité est plus grande, et les personnes civiles devant les tribunaux ordinaires. Cette loi fut rejetée (1837).

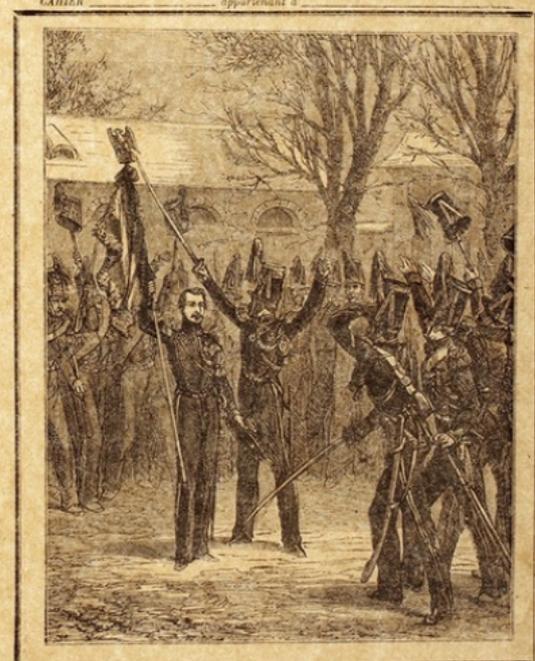
Cet échec et le mauvais accueil que reçut à la Chambre une loi d'urgence pour le duc de Nemours, entraînèrent la chute du cabinet formé le 6 septembre 1836. M. Molé composa un autre ministère (15 avril 1837) ; mais cette fois ce fut plus qu'un renouveau, ce fut un changement de système. M. Molé gouvernait bien avec le concours des Chambres, mais non par les Chambres ; il calculait que le roi lui révoquerait le roi. Un complot conduisit un tel ministre plutôt à Louis-Philippe qui n'avait eu goût pour la maxime de M. Thiers : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

L'émancipation du comte Molé donna au pays un moment de calme et de repos. Le mariage du duc d'Orléans, héritier du trône, avec la princesse Hélène de Mecklembourg (31 mai) ; la prise de Constantine (13 octobre) ; le bombardement et la prise de Saint-Jean-d'Ulloa au Mexique (27 novembre 1838) ; une intervention à Buenos-Ayres (juin 1838), eussent d'assez vives satisfactions. Mais l'évacuation d'Andoan, acte de timidité, donna aux ennemis du ministère qui étaient nombreux ; tous les partis se coalisèrent contre lui.

La Chambre, autrefois, renversait les cabinets ; M. Molé fit dissoudre la Chambre ; mais, dans les élections, les coalisés remportèrent de quarante-cinq voix. M. Molé se retira le 9 mars 1839. La Chambre triomphait de la cour ; la tradition parlementaire de la tradition monarchique ; les députés avaient vaincu le roi.

G. DECOURAY.

Paris. — Im. Gauthier-Villars.



L'AFFAIRE DE STRASBOURG (1836). — H. ET C^o, PARIS.